

**ASSOCIATION TRANSE EXPRESS**

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES  
SUR LES COMPTES ANNUELS**

**EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2021**

Clotilde DEMEURE  
Expert-Comptable  
Commissaire aux Comptes

Carine MONTJOUVENT  
Expert-Comptable  
Commissaire aux Comptes

Alice POUSSIN  
Expert-Comptable  
Commissaire aux Comptes

---

SOCIÉTÉ  
D'EXPERTISE COMPTABLE  
ET DE COMMISSARIAT  
AUX COMPTES

INSCRITE  
AU TABLEAU DE L'ORDRE  
DES EXPERTS-COMPTABLES  
DE LA RÉGION DE LYON

INSCRITE  
À LA COMPAGNIE  
RÉGIONALE  
DES COMMISSAIRES  
AUX COMPTES DE LYON

**ASSOCIATION TRANSE EXPRESS**

Ecosite du Val de Drôme

26400 EURRE

Clotilde DEMEURE  
Expert-Comptable  
Commissaire aux Comptes

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS**

Carine MONTJOUVENT  
Expert-Comptable  
Commissaire aux Comptes

**EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2021**

Alice POUSSIN  
Expert-Comptable  
Commissaire aux Comptes

Aux Membres,

SOCIÉTÉ  
D'EXPERTISE COMPTABLE  
ET DE COMMISSARIAT  
AUX COMPTES

**Opinion**

INSCRITE  
AU TABLEAU DE L'ORDRE  
DES EXPERTS-COMPTABLES  
DE LA RÉGION DE LYON

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'association TRANSE EXPRESS relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2021, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

INSCRITE  
À LA COMPAGNIE  
RÉGIONALE  
DES COMMISSAIRES  
AUX COMPTES DE LYON

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'Association à la fin de cet exercice.

**Fondement de l'opinion**

***Référentiel d'audit***

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « *Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels* » du présent rapport.

### ***Indépendance***

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le Code de commerce et par le Code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1<sup>er</sup> janvier 2021 à la date d'émission de notre rapport.

### **Justification des appréciations**

La crise mondiale liée à la pandémie de COVID-19 crée des conditions particulières pour la préparation et l'audit des comptes de cet exercice. En effet, cette crise et les mesures exceptionnelles prises dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire induisent de multiples conséquences pour les entités, particulièrement sur leur activité et leur financement, ainsi que des incertitudes accrues sur leurs perspectives d'avenir. Certaines de ces mesures, telles que les restrictions de déplacement et le travail à distance, ont également eu une incidence sur l'organisation interne des entités et sur les modalités de mise en œuvre des audits.

C'est dans ce contexte complexe et évolutif que, en application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués et sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

### **Vérifications spécifiques**

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport financier et dans les documents adressés aux membres sur la situation financière et les comptes annuels.

### **Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels**

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'Administration.

### **Responsabilités du commissaire aux comptes relatifs à l'audit des comptes annuels**

---

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels;

- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Lyon, le 7 septembre 2022

**Le Commissaire aux Comptes  
SARL OHAYON**

**Clotilde DEMEURE**

Signé électroniquement le 07/09/2022 par  
Clotilde Demeure

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS  
EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2021**

***A N N E X E***

**COMPTES ANNUELS AU 31 DÉCEMBRE 2021**

Bilan

Compte de résultat

Annexe

## Bilan actif

	Brut	Amortisseme Dépréciation	Net au 31/12/2021	Net au 31/12/2020
<b>ACTIF IMMOBILISE</b>				
Immobilisations incorporelles				
<i>Concessions, licences, logiciels, droits et valeurs similaires</i>	5 400	5 400		
<i>Autres immobilisations incorporelles</i>	6 450	3 799	2 651	4 801
Immobilisations corporelles				
<i>Terrains</i>	679	679		52
<i>Constructions</i>	31 137	10 682	20 455	23 277
<i>Installations techniques, matériels et outillages industriels</i>	1 154 023	1 039 734	114 289	134 838
<i>Autres immobilisations corporelles</i>	290 414	228 142	62 272	35 839
<i>Immobilisations corporelles en cours</i>	1 342		1 342	
Immobilisations financières				
<i>Participations</i>	34		34	34
<i>Autres immobilisations financières</i>	2 150		2 150	2 000
<b>Total I</b>	<b>1 491 628</b>	<b>1 288 436</b>	<b>203 193</b>	<b>200 841</b>
<b>ACTIF CIRCULANT</b>				
Stocks et en-cours				
<i>Marchandises</i>				2 121
<i>Avances et acomptes versés sur commandes</i>	1 227		1 227	
Créances				
<i>Créances usagers et comptes rattachés</i>	101 173		101 173	14 834
<i>Autres créances</i>	99 856		99 856	111 629
Autres postes de l'actif circulant				
<i>Disponibilités</i>	739 603		739 603	496 614
<i>Charges constatés d'avance</i>	4 859		4 859	5 718
<b>Total II</b>	<b>946 717</b>		<b>946 717</b>	<b>630 916</b>
<b>TOTAL GENERAL (I+II+III+IV+V)</b>	<b>2 438 346</b>	<b>1 288 436</b>	<b>1 149 910</b>	<b>831 758</b>
Legs nets à réaliser :				
acceptés par les organes statutairements compétents				
autorisés par l'organisme de tutelle				
Dons en nature restant à vendre :				

## Bilan passif

	au 31/12/2021	au 31/12/2020
<b>FONDS PROPRES</b>		
Fonds propres sans droit de reprise		
<i>Autres fonds propres</i>	53 357	53 357
Fonds propres avec droit de reprise		
<i>Autres fonds propres</i>		5 625
Réserves		
Report à nouveau	463 047	344 069
<b>Excédent ou déficit de l'exercice</b>	<b>141 848</b>	<b>118 978</b>
<b>Situation nette (sous-total)</b>	<b>658 252</b>	<b>522 029</b>
Subventions d'investissement	69 203	78 125
<b>Total I</b>	<b>727 456</b>	<b>600 154</b>
<b>FONDS REPORTES ET DEBIES</b>		
<b>PROVISIONS</b>		
<b>DETTES</b>		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	101 618	7 842
Emprunts et dettes financières diverses	100 000	
Avances et commandes reçues sur commandes en cours	36 563	39 095
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	37 054	12 494
Dettes fiscales et sociales	91 349	35 958
Autres dettes	21 630	20 901
Produits constatés d'avance	34 240	115 313
<b>Total IV</b>	<b>422 454</b>	<b>231 603</b>
<b>TOTAL GENERAL (I+II+III+IV+V)</b>	<b>1 149 910</b>	<b>831 758</b>
(1) Dont à plus d'un an (a)	85 222	
Dont à moins d'un an (a)	300 669	
(2) Dont concours bancaires et soldes créditeurs de banque	55	
(3) Dont emprunts participatifs		
(a) A l'exception des avances et acomptes reçus sur commandes en cours		

## Compte de résultat

	Exercice N 31/12/2021	Exercice N-1 31/12/2020
<b>PRODUITS D'EXPLOITATION</b>		
Cotisations	2 265	2 195
Ventes de biens et de services		
<i>Ventes de biens</i>	14 568	4 345
Dont ventes de dons en nature	239	
<i>Ventes de prestations de services</i>	440 615	134 647
Produits de tiers financeurs		
<i>Concours publics et subventions d'exploitation</i>	675 892	537 406
<i>Ressources liées à la générosité du public</i>	68	16
Dont Dons manuels	68	16
Reprises sur amort., dépréciations, provisions et transferts de charges	50 059	27 150
Autres produits	3 851	880
<b>Total I</b>	<b>1 187 319</b>	<b>706 639</b>
<b>CHARGES D'EXPLOITATION</b>		
Achats de marchandises	17 681	6 886
Variation des stocks	2 121	
Autres achats et charges externes	422 249	153 496
Aides financières	300	
Impôts, taxes et versements assimilés	8 767	6 949
Salaires et traitements	386 214	265 502
Charges sociales	123 056	64 847
Dotations aux amortissements et aux dépréciations	93 428	90 460
Autres charges	22 601	934
<b>Total II</b>	<b>1 076 417</b>	<b>589 075</b>
<b>1. RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)</b>	<b>110 902</b>	<b>117 565</b>
<b>PRODUITS FINANCIERS</b>		
Autres intérêts et produits assimilés	799	514
Différences positives de change		1
<b>Total III</b>	<b>799</b>	<b>514</b>
<b>CHARGES FINANCIERES</b>		
Intérêts et charges assimilées	37	295
<b>Total IV</b>	<b>37</b>	<b>295</b>
<b>2. RESULTAT FINANCIER (III-IV)</b>	<b>762</b>	<b>219</b>

## Compte de résultat

	Exercice N 31/12/2021	Exercice N-1 31/12/2020
<b>3. RESULTAT COURANT avant impôts (I-II+III-IV)</b>	<b>111 664</b>	<b>117 784</b>
<b>PRODUITS EXCEPTIONNELS</b>		
Sur opérations de gestion	1 818	212
Sur opérations en capital	19 583	
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges	8 922	1 875
<b>Total V</b>	<b>30 323</b>	<b>2 087</b>
<b>CHARGES EXCEPTIONNELLES</b>		
Sur opérations de gestion	139	75
<b>Total VI</b>	<b>139</b>	<b>75</b>
<b>4. RESULTAT EXCEPTIONNEL (V-VI)</b>	<b>30 184</b>	<b>2 012</b>
Impôts sur les bénéfices (VIII)		818
<b>Total des produits (I+III+V)</b>	<b>1 218 441</b>	<b>709 241</b>
<b>Total des charges (II+IV+VI+VII+VIII)</b>	<b>1 076 593</b>	<b>590 263</b>
<b>EXCEDENT OU DEFICIT</b>	<b>141 848</b>	<b>118 978</b>

# ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

COMPAGNIE TRANSE EXPRESS

Du 01/01/2021 au 31/12/2021

## PRÉSENTATION

### FAITS CARACTÉRISTIQUES DE L'EXERCICE

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2021 dont le total est de 1 149 909,98 Euros, et le compte de résultat de l'exercice dégage un excédent de 141 848,00 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2021 au 31/12/2021.

Ces comptes annuels ont été établis le 18/05/2022.

Par ailleurs, nous apportons des précisions concernant les faits suivants :

Conformément aux dispositions de l'article L 833-2 du Plan Comptable Général, les comptes annuels de l'entité au 31/12/2021 ont été arrêtés sans aucun ajustement lié à l'épidémie du Coronavirus. Toutefois, il est important de donner les informations ci-dessous dans l'annexe pour faire le point sur les conséquences de la crise sanitaire de l'Association.

Comme pour l'exercice précédent, l'Association attend avec impatience la reprise normale de diffusion de la douzaine de spectacles de son répertoire. En effet, même si l'activité a enregistré une nette amélioration en 2021 par rapport à l'année 2020, l'Association n'a pas pu présenter de nombreux spectacles à cause de la crise sanitaire.

### **RECAPITULATIF DES AIDES FINANCIERES**

Comme l'an passé, l'Association Transe Express a bénéficié d'aides et exonérations de cotisations Urssaf, de l'activité partielle pour ses salariés et du fonds de solidarité.

Les aides liées au Coronavirus obtenues et comptabilisées sur l'exercice 2021 sont :

- Fonds de solidarité de janvier à août 2021 :	158 174 €
- URSSAF Aide au paiement :	25 871 €
- URSSAF Exonération cotisations patronales :	12 139 €
- Exonération Pôle Emploi :	345 €
- Chômage partiel :	16 790 €
<b>Soit un total de</b>	<b>213 319 €</b>

## PGE et France ACTIVE

L'Association a sollicité un emprunt PGE de 100 000 € auprès du Crédit\_Mutuel.

Le montant a été versé sur le compte bancaire le 11 mars 2021.

La structure a également obtenu un emprunt de 100 000 € auprès de France Active. Le montant a été versé sur le compte bancaire le 24 août 2021.

L'entité constate que la crise sanitaire (COVID-19) n'a pas d'impact significatif en raison de son activité.

Malgré la baisse importante de l'activité 2021, les aides ont permis de renforcer les fonds propres de l'Association. La relance de l'activité de la structure va prendre du temps et va engendrer des frais importants sur les exercices à venir.

La crise sanitaire n'aura donc pas eu d'impact significatif sur la solvabilité de l'Association.

## RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- comparabilité et continuité de l'exploitation
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre
- indépendance des exercices

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les comptes annuels au 31/12/2021 ont été établis conformément aux règles comptables françaises suivant les prescriptions du règlement N° 2014-03 du 5 juin 2014 relatif au plan comptable général, et celles du règlement n° 2018-06 du 5 décembre 2018 relatif aux comptes annuels des personnes morales de droit privé à but non lucratif, qui réforme le règlement CRC 99-01.

Pour l'application du règlement relatif à la comptabilisation, l'évaluation, l'amortissement et la dépréciation des actifs, l'entité a choisi la méthode prospective.

## IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

Les immobilisations incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, constitué de leur prix d'achat (y compris droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux, escomptes de règlement), des coûts directement attribuables à ces immobilisations en vue de leurs utilisations envisagées.

### Option de traitement des charges financières :

Les coûts d'emprunts liés à l'acquisition d'actifs ne sont pas incorporés dans les coûts d'acquisition ou de production des immobilisations incorporelles, et sont comptabilisés en charges.

### Option pour l'incorporation de certains frais accessoires :

Les droits de mutation, honoraires, commissions, frais d'actes liés à l'acquisition d'actifs ne sont pas incorporés dans les coûts d'acquisition ou de production des immobilisations incorporelles, et sont comptabilisés en charges.

## IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, constitué de :

- des coûts directement attribuables et engagés pour mettre ces actifs en état de fonctionner selon leurs utilisations envisagées,

### Option de traitement des charges financières :

Les coûts d'emprunts liés à l'acquisition d'actifs ne sont pas incorporés dans les coûts d'acquisition ou de production des immobilisations corporelles, et sont comptabilisés en charges.

### Option pour l'incorporation de certains frais accessoires :

Les droits de mutation, honoraires, commissions, frais d'actes liés à l'acquisition d'actifs ne sont pas incorporés dans les coûts d'acquisition ou de production des immobilisations corporelles, et sont comptabilisés en charges.

### Amortissements des biens non décomposables :

La période d'amortissement à retenir pour les biens non décomposables (mesure de simplification pour les PME) est fondée sur la durée d'usage.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée d'utilité ou de la durée d'usage prévue :

- Constructions	5 à 10 ans
- Agencement et aménagement des constructions	8 à 10 ans
- Matériels et outillages industriels	3 à 8 ans
- Matériel de transport	4 à 5 ans
- Matériel de bureau informatique	3 à 4 ans
- Mobilier	4 à 5 ans

## IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES

### Option pour l'incorporation de certains frais accessoires :

Les droits de mutation, honoraires, commissions, frais d'actes sur immobilisations financières (titres) et titres de placement sont incorporés dans les coûts des immobilisations.

# ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

**COMPAGNIE TRANSE EXPRESS**

**Du 01/01/2021 au 31/12/2021**

## **CRÉANCES**

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

# ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

**COMPAGNIE TRANSE EXPRESS**

---

**Du 01/01/2021 au 31/12/2021**

# ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

COMPAGNIE TRANSE EXPRESS

Du 01/01/2021 au 31/12/2021

CADRE A		IMMOBILISATIONS	V. brute des immob. début d' exercice	Augmentations		
				suite à réévaluation	acquisitions	
INCORPOR.	Frais d'établissement et de développement	<b>TOTAL</b>				
	Autres postes d'immobilisations incorporelles	<b>TOTAL</b>	11 850			
CORPORELLES	Terrains		679			
	Constructions	Sur sol propre	1 640			
		Sur sol d'autrui	28 227			
		Inst. générales, agencts & aménagts construct.	1 270			
	Installations techniques, matériel & outillage industriels		1 103 076		55 875	
	Autres immos corporelles	Inst. générales, agencts & aménagts divers	89 720			
		Matériel de transport	196 179		36 698	
		Matériel de bureau & mobilier informatique	11 535		1 715	
	Emballages récupérables & divers					
	Immobilisations corporelles en cours			1 342		
	Avances et acomptes					
<b>TOTAL</b>			1 432 325		95 630	
FINANCIERES	Participations évaluées par mise en équivalence					
	Autres participations		34			
	Autres titres immobilisés					
	Prêts et autres immobilisations financières		2 000		150	
<b>TOTAL</b>			2 034		150	
<b>TOTAL GENERAL</b>			1 446 209		95 780	
CADRE B		IMMOBILISATIONS	Diminutions		Valeur brute des immob. fin ex.	Réévaluation légale/Valeur d'origine
			par virt poste	par cessions		
INCORPOR.	Frais d'établissement & dévelop.	<b>TOTAL</b>				
	Autres postes d'immob. incorporelles	<b>TOTAL</b>			11 850	11 850
CORPORELLES	Terrains				679	679
	Constructions	Sur sol propre			1 640	1 640
		Sur sol d'autrui			28 227	28 227
		Inst. gal. agen. amé. cons			1 270	1 270
	Inst. techniques, matériel & outillage indust.		4 928		1 154 023	1 154 023
	Autres immos corporelles	Inst. gal. agen. amé. divers			89 720	89 720
		Matériel de transport		43 943		188 934
		Mat. bureau, inform., mobilier		1 490		11 760
	Emb. récupérables & divers					
	Immobilisations corporelles en cours				1 342	1 342
	Avances et acomptes					
<b>TOTAL</b>			50 361		1 477 594	1 477 594
FINANCIERE	Particip. évaluées par mise en équivalence					
	Autres participations				34	34
	Autres titres immobilisés					
	Prêts & autres immob. financières				2 150	2 150
<b>TOTAL</b>					2 184	2 184
<b>TOTAL GENERAL</b>			50 361		1 491 628	1 491 628

(1) Biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés

# ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

COMPAGNIE TRANSE EXPRESS

Du 01/01/2021 au 31/12/2021

CADRE A		SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES			
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Amortissements début d'exercice	Augmentations : dotations de l'exercice	Diminutions : amorts sortis de l'actif et reprises	Montant des amortissements à la fin de l'exercice
Frais d'établissement et de développement					
Fonds commercial					
Autres immobilisations incorporelles		7 049	2 150		9 199
<b>TOTAL</b>		<b>7 049</b>	<b>2 150</b>		<b>9 199</b>
Terrains		627	52		679
Sur sol propre		1 640			1 640
Constructions		4 949	2 823		7 772
Sur sol d'autrui					
Inst. générales agen. aménag.		1 270			1 270
Inst. techniques matériel et outil. industriels		968 238	76 423	4 928	1 039 734
Autres immobs corporelles					
Inst. générales agencem. amén.		68 759	4 297		73 055
Matériel de transport		181 891	7 134	43 943	145 082
Mat. bureau et informatiq., mob.		10 944	550	1 490	10 004
Emballages récupérables divers					
<b>TOTAL</b>		<b>1 238 319</b>	<b>91 278</b>	<b>50 361</b>	<b>1 279 236</b>
<b>TOTAL GENERAL</b>		<b>1 245 368</b>	<b>93 428</b>	<b>50 361</b>	<b>1 288 436</b>

CADRE B		VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES					
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES	DOTATIONS			REPRISES			Mouv. net des amorts fin de l'exercice
	Différentiel de durée	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	Différentiel de durée	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	
Frais d'établissement							
Fonds commercial							
Autres immobs incorporelles							
<b>TOTAL</b>							
Terrains							
Constr. Sur sol propre							
Sur sol autrui							
Inst. agenc. et amén.							
Inst. techn. mat. et outillage							
A. Immo. corp. Inst. gales, ag. am div							
Matériel transport							
Mat. bureau mobilier inf.							
Emballages réc. divers							
<b>TOTAL</b>							
Frais d'acquisition de titres de participations							
<b>TOTAL GÉNÉRAL</b>							
<b>Total général non ventilé</b>							

CADRE C	Mouvements de l'exercice affectant les charges réparties sur plusieurs exercices	Montant net au début de l'exercice	Augmentations	Dotations de l'exercice aux amortissements	Montant net à la fin de l'exercice
	Frais d'émission d'emprunt à étaler				
	Primes de remboursement des obligations				

# ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

COMPAGNIE TRANSE EXPRESS

Du 01/01/2021 au 31/12/2021

## ÉTAT DES CRÉANCES À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE

ÉTAT DES CRÉANCES		Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'un an
ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations			
	Prêts (1) (2)			
	Autres immobilisations financières	2 150		2 150
ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux			
	Autres créances clients	101 173	101 173	
	Créances rep. titres prêtés : prov. / dep. antér.			
	Personnel et comptes rattachés	281	281	
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux			
	Impôts sur les bénéfices			
	Etat & autres	37 891	37 891	
	Taxe sur la valeur ajoutée			
	coll. publiques	258	258	
	Autres impôts, taxes & versements assimilés			
Divers	47 135	47 135		
Groupe et associés (2)				
Débiteurs divers (dont créances rel. op. de pens. de titres) (3)	14 291	14 291		
Charges constatées d'avance	4 859	4 859		
<b>TOTAUX</b>		<b>208 038</b>	<b>205 888</b>	<b>2 150</b>
Renvois	(1) Montant			
	des			
	(2) - Créances représentatives de titres prêtés - Prêts accordés en cours d'exercice - Remboursements obtenus en cours d'exercice			
(2) Prêts & avances consentis aux associés (pers.physiques)				
(3) Créances reçues par legs ou donations				

# ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

COMPAGNIE TRANSE EXPRESS

Du 01/01/2021 au 31/12/2021

## CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE

CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE	MONTANT
Exploitation	4 859
Financières	
Exceptionnelles	
<b>TOTAL</b>	<b>4 859</b>

## PRODUITS À RECEVOIR

PRODUITS À RECEVOIR INCLUS DANS LES POSTES SUIVANTS DU BILAN	MONTANT
Créances rattachées à des participations	
Autres immobilisations financières	
Créances clients et comptes rattachés	
Autres créances	42 895
Disponibilités	
<b>TOTAL</b>	<b>42 895</b>

# ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

*COMPAGNIE TRANSE EXPRESS*

---

**Du 01/01/2021 au 31/12/2021**

# ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

COMPAGNIE TRANSE EXPRESS

Du 01/01/2021 au 31/12/2021

## ÉTAT DES DETTES À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE

ÉTAT DES DETTES	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an & 5 ans au plus	A plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (1)				
Autres emprunts obligataires (1)				
Emprunts & dettes à 1 an max. à l'origine				
etbs de crédit (1) à plus d' 1 an à l'origine	101 618	16 396	85 222	
Emprunts & dettes financières divers (1)(2)	100 000	100 000		
Fournisseurs & comptes rattachés	37 054	37 054		
Personnel & comptes rattachés	22 903	22 903		
Sécurité sociale & autr organismes sociaux	56 008	56 008		
Etat & Impôts sur les bénéfices				
autres Taxe sur la valeur ajoutée	11 908	11 908		
collectiv. Obligations cautionnées				
publiques Autres impôts, tax & assimilés	530	530		
Dettes sur immobilisations & cpts rattachés				
Groupe & associés (2)				
Autres dettes (dt det. rel. opér. de titr.)	21 630	21 630		
Dette représentative des titres empruntés				
Produits constatés d'avance	34 240	34 240		
<b>TOTAUX</b>	<b>385 891</b>	<b>300 669</b>	<b>85 222</b>	
Renvois (1) Emprunts souscrits en cours d'exercice	100 000			
Emprunts remboursés en cours d'exer.	6 250			
(2) Montant divers emprunts, dett/associés				

# ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

COMPAGNIE TRANSE EXPRESS

Du 01/01/2021 au 31/12/2021

## PRODUITS CONSTATÉS D'AVANCE

PRODUITS CONSTATÉS D'AVANCE	MONTANT
Exploitation	34 240
Financiers	
Exceptionnels	
<b>TOTAL DES PRODUITS CONSTATÉS D'AVANCE</b>	<b>34 240</b>

## CHARGES À PAYER

CHARGES À PAYER INCLUSES DANS LES POSTES SUIVANTS DU BILAN	MONTANT
Emprunts obligataires convertibles	
Autres emprunts obligataires	
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	55
Emprunts et dettes financières divers	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	2 789
Dettes fiscales et sociales	23 848
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	
Autres dettes	21 630
<b>TOTAL DES CHARGES À PAYER</b>	<b>48 323</b>

# ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

COMPAGNIE TRANSE EXPRESS

Du 01/01/2021 au 31/12/2021

## INDEMNITÉ DE DÉPART À LA RETRAITE

L'indemnité de départ à la retraite s'élève à la clôture de l'exercice à 10 356,00 Euros.

Cet engagement n'a pas été comptabilisé.

L'association n'a signé aucun accord particulier en matière d'engagement de retraite.

## ENGAGEMENTS DONNÉS

	Autres	Dirigeants	Filiales	Participations	Autres entreprises liées	Montant
Effets escomptés non échus Cautionnements, avals et garanties donnés par la société Engagements assortis de sûretés réelles Intérêts à échoir Assurances à échoir Autres engagements donnés : Contrats de crédits-bails Contrats de locations financement	2 150					2 150
<b>TOTAL (1)</b>	<b>2 150</b>					<b>2 150</b>
	Autres	Dirigeants	Provisions			Montant
Engagements en matière de pensions						
<b>TOTAL</b>	<b>2 150</b>					<b>2 150</b>

## ENGAGEMENTS REÇUS

	Autres	Dirigeants	Filiales	Participations	Autres entreprises liées	Montant
Cautionnements, avals et garanties reçus par la société Sûretés réelles reçues Actions déposées par les administrateurs Autres engagements reçus						
<b>TOTAL</b>						

# ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

COMPAGNIE TRANSE EXPRESS

Du 01/01/2021 au 31/12/2021

## LES EFFECTIFS

	31/12/2021	31/12/2020
<b>Personnel salarié :</b>	<b>22,00</b>	<b>14,00</b>
Ingénieurs et cadres	3,00	3,00
Agents de maîtrise		
Employés et techniciens	9,00	10,00
Ouvriers		
Intermittents	10,00	1,00
<b>Personnel mis à disposition :</b>		
Ingénieurs et cadres		
Agents de maîtrise		
Employés et techniciens		
Ouvriers		